



Rapport d'étape sur l'accessibilité, juin 2025

Introduction

Depuis la mise en œuvre du *Plan d'accessibilité 2023-2025* de Brink's Canada, nous avons fait des progrès significatifs vers la promotion d'un environnement inclusif et accessible pour tous. À l'approche de la mise à jour prévue de notre plan d'accessibilité, nous réaffirmons notre engagement à l'égard d'un accès exempt d'obstacle dans toutes les zones d'opération.

Nous continuons de sensibiliser et de mettre en œuvre des changements dans l'ensemble de l'organisation pour améliorer l'accessibilité physique et numérique. Notre engagement envers l'accessibilité demeure inébranlable et, grâce à des efforts ciblés, nous continuerons à faire progresser l'inclusion. Bien qu'il reste encore du travail à faire, les progrès réalisés jusqu'à maintenant sont encourageants. Nous sommes ravis de poursuivre ces efforts et de nous engager à créer un environnement équitable et accessible où chaque personne, quelle que soit sa capacité, peut s'engager pleinement et s'épanouir chez Brink's.

Général

Poste responsable de recevoir les commentaires : Gestionnaire, Communications

Comment le public peut communiquer avec Brink's Canada au sujet de ce plan :

Par la poste : 95, ligne Browns, Etobicoke (Ontario), M8W 3S2

Téléphone : 1-800-570-2867

Courriel : brinksncs@brinksinc.com

Emplacement du plan et des rapports d'étape : [Accessibilité - Brink's Canada](#)

Médias substituts

Les demandes de copies des plans d'accessibilité, des rapports d'étape et des descriptions des processus de rétroaction de Brink's dans d'autres formats peuvent être soumises en utilisant l'une des méthodes de contact énumérées ci-dessus. Nous répondrons aux demandes le plus rapidement possible et nous nous engageons à respecter les délais suivants :



Caractères/gros caractères : disponibles dans les 15 jours suivant la demande.

Braille : disponible dans les 45 jours suivant la demande.

Audio (un enregistrement d'une personne lisant le texte à haute voix) : disponible dans les 45 jours suivant la demande.

Progrès réalisés dans 7 domaines clés de la Loi canadienne sur l'accessibilité

Emploi

Nous continuons d'évaluer et de peaufiner nos pratiques d'emploi afin d'assurer l'inclusion tout au long du cycle de vie des employés. Nous avons commencé à examiner les politiques de recrutement, de maintien en poste et d'avancement afin de cerner et d'éliminer les obstacles.

Notre Système d'information sur les ressources humaines (SIRH) a été configuré pour faciliter l'auto-identification et pour aider à éliminer et à prévenir les obstacles liés à l'emploi tout au long des processus d'embauche et d'intégration.

Principales initiatives :

- Formation de la direction sur la sensibilisation à l'inclusion
- Mise à jour du programme de gestion de l'invalidité
- Outils et ressources fournis aux gestionnaires pour répondre aux demandes de mesures d'adaptation, ce qui augmente leur confiance et leur capacité à soutenir les employés handicapés

Environnement bâti

Nous évaluons activement nos installations pour nous assurer qu'elles sont conformes aux normes d'accessibilité actuelles et émergentes. Les commentaires et l'évolution de la réglementation guident notre engagement à améliorer les espaces physiques.



Mise à jour clé :

- Le plan de stationnement des visiteurs et des employés des bureaux corporatifs a été mis à jour et mis en œuvre pour répondre aux exigences de conformité en matière d'accessibilité.

Technologies de l'information et des communications (TIC)

Nous revoyons nos plateformes et nos outils numériques pour assurer l'harmonisation avec les normes WCAG 2.1 niveau AA. Notre objectif est de rendre les technologies internes et externes entièrement accessibles à tous les utilisateurs, y compris les personnes handicapées.

Des mécanismes de rétroaction sont en place pour aider à cerner les obstacles, et nous restons en phase avec l'évolution des normes fédérales.

Communication (autre que les TIC)

Nous élaborons des lignes directrices complètes pour intégrer l'accessibilité dans toutes les communications internes et externes. Le personnel responsable des communications est tenu au courant des normes d'accessibilité et des pratiques exemplaires.

Principales initiatives :

- Révision et adoption d'un langage inclusif et de formats accessibles.
- Acquisition et mise en œuvre de matériel d'opérations sur le terrain pour améliorer l'accès aux plateformes de communication

Approvisionnement en biens, services et installations

Des critères d'accessibilité ont été intégrés à nos processus d'approvisionnement pour s'assurer que tous les biens et services acquis respectent les normes d'accessibilité et appuient notre engagement envers l'inclusion.

Conception et prestation de programmes et de services

Nous évaluons régulièrement nos programmes et services pour déceler les obstacles potentiels et cherchons à les améliorer continuellement.

Pratiques clés :



- Les commentaires des clients et des employés guident l'amélioration
- Surveillance continue des normes fédérales
- Les processus de vente, les appels d'offres et les services de soutien à la clientèle comprennent des évaluations proactives de l'accessibilité

Transport

Les véhicules blindés de Brink's sont sélectionnés et gérés de manière à assurer un transport sûr, sécuritaire et conforme des marchandises et du personnel. Les considérations relatives à l'accessibilité sont intégrées aux pratiques exemplaires en matière de réglementation et d'emploi.

Consultations

En février 2025, nous avons invité les employés à participer aux consultations du comité sur l'accessibilité.

Les méthodes de mobilisation comprenaient :

- Invitations par courriel
- Affiches dans chaque succursale
- Invitations verbales lors des réunions régionales et des sections
- Courriels ciblés aux employés qui se sont identifiés comme des personnes handicapées

Détails de la consultation :

- Distribution de l'ordre du jour préalable à la réunion et du lien vers le plan d'accessibilité
- Réunion virtuelle tenue le 11 mars 2025, avec des représentants des opérations sur le terrain et du siège social
- Les discussions ont porté sur les progrès du plan, les expériences personnelles et les recommandations d'amélioration.



Rétroaction

Brink's maintient un processus de rétroaction ouvert et accessible pour aider à identifier et à éliminer les obstacles à l'accessibilité. Les commentaires sont les bienvenus sur ce rapport, le *Plan d'accessibilité 2023-2025* et sur les obstacles rencontrés.

Méthodes de soumission :

- Commentaires du public : tels qu'énumérés dans la section « Généralités »
- Rétroaction interne : soumettre au Partenaire d'affaires régional des ressources humaines

Tous les commentaires sont examinés par le Groupe de travail sur l'accessibilité et éclairent l'amélioration continue de nos pratiques et de nos plans d'accessibilité.

Voici les faits saillants de la dernière année qui seront pris en compte dans la mise à jour du plan :

- **Emploi** : Efforts continus de sensibilisation des employés, y compris plus de possibilités de s'auto-identifier et de formation en gestion améliorée.
- **Environnement bâti** : Amélioration de la clarté et de la fonction des portes accessibles, y compris les fonctions d'ouverture et de fermeture automatiques et les normes en matière de délais.